

Du territoire aux territoires

STELLA MANNING

Attesté dès 1278 pour signifier l'étendue de pays formant une circonscription politique, le territoire est par la suite devenu un « espace géographique ne constituant pas un État souverain, mais formant une partie d'un tel État et jouissant d'un statut particulier¹ ».

En géographie, la notion d'appropriation fonde le concept, que ce soit une appropriation institutionnelle ou de la part de ses habitants. Le territoire est alors l'espace qu'une personne considère comme sien. Roger Brunet et Hervé Théry assurent que « la notion de territoire est donc à la fois juridique, sociale et culturelle, et même affective. Le territoire implique toujours une appropriation de l'espace : il est autre chose que l'espace² ».

Les professionnels des études urbaines l'utilisent dans le sens d'un espace où sont circonscrits une activité, un phénomène. On pourra parler du territoire de la Gironde, qui correspond au périmètre institutionnel, mais aussi du territoire de l'Entre-deux-Mers, plus géographique, mais mêlant références géographiques et culturelles.

Depuis quelques années, le mot « territoires », affiché au pluriel, est employé pour désigner la province, tombée en disgrâce. Pourtant celle-ci avait le mérite d'être claire : sa définition la considère comme une région d'un pays

caractérisée par son histoire, ses traditions, ses coutumes et s'opposant à la capitale³. Dans la deuxième partie du XX^e siècle, lorsque la population urbaine dépasse la population rurale, s'afficher de province devient suranné, voire péjoratif. Dès lors, on habite « en région ». Puis, au XXI^e siècle, peut-être afin d'éviter la confusion avec la circonscription administrative dans laquelle plus grand monde ne se reconnaît, surtout depuis la réforme de 2015, la région s'efface au profit des territoires, ce qui fait hurler aussi bien l'Académie française que les géographes⁴.

Cette évolution récente s'inscrit dans l'histoire de l'aménagement du territoire en France, qui est un concept apparu après-guerre, notamment à la suite de la parution du livre fondateur de Jean-François Gravier, *Paris et le désert français* (1947). L'État y joue un rôle moteur, auscultant et aménageant l'ensemble du territoire national dans la plus parfaite tradition jacobine.

En 1962, le premier ministre délégué pour l'aménagement du territoire est nommé en la personne de Robert Schumann. Certes la mission reste éphémère (un mois), et ne sera reprise qu'en 1967 avec Raymond Marcellin, mais est créée dans la foulée, en 1963, la DATAR, délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

De nombreux ministres de succèdent depuis 1967⁵ et la DATAR devient la DIACT⁶ (2005-2009), signe d'un début de morcellement du territoire français et d'un mouvement de mise en concurrence de ses entités. En effet, il s'agit maintenant d'accompagner l'aménagement des territoires mais aussi de prôner la compétitivité des territoires, qui gagnent ainsi leur pluriel. En 2012, la compétitivité est abandonnée au profit de l'égalité, avec Cécile Duflot, qui devient ministre chargée de l'égalité des territoires, la première à ce poste à se prévaloir de ce pluriel. Après un bref intermède où l'aménagement du territoire revient sous la houlette du radical Jean-Michel Baylet, les territoires reprennent leur place avec dorénavant pour l'État la mission d'en assurer la cohésion et ceci jusqu'au gouvernement d'Elisabeth Borne (2022-2024). Depuis, l'approche varie, allant du partenariat avec les territoires sous le gouvernement Barnier au retour à l'aménagement du territoire dans le gouvernement Bayrou. Parallèlement, en 2019, est née l'Agence nationale de cohésion des territoires, l'ANCT, actant, de manière pour l'instant plus pérenne que les dénominations ministérielles, cette nouvelle étape de la décentralisation et de coopération entre l'État et les différents niveaux administratifs français. _

1 | CNRTL.

2 | R. Brunet, H. Théry, « Territoire » in R. Brunet, R. Ferras, H. Théry (dir.), *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Reclus, La Documentation française, 1993 (1^{re} éd. 1992). <https://geoconfluences.ens-lyon.fr>

3 | *ib.*

4 | <https://www.academie-francaise.fr/en-region-dans-les-territoires-pour-en-province>
<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/territoire>

5 | Avec trois interruptions durant les gouvernements Chirac 1, Barre 3 sous Valéry Giscard d'Estaing, et Mauroy 3 sous François Mitterrand.

6 | Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires.